

Département de la Vendée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DES HERBIERS

Séance du 22 juin 2023

Date de convocation : 16 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 22 juin à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration s'est réuni salle des Conseils de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Madame Bénédicte GARDIN, Vice-Présidente.

Présents : Bénédicte GARDIN - Franck GAUTHIER à partir de la délibération n°02 - Magali LOISEAU - Odile PINEAU - Jean-Michel LUMEAU - Florence DE CHABOT - Marie-Annick MENANTEAU - Marie-Thérèse ABINAL - Christophe VILLENEUVE - Valérie VERDON - Laydie PASQUIER - Amélie PASQUIER - Françoise PINEAU - Alexandra BEAUNE - Marie VILLENEUVE

Excusés/Pouvoirs :

Christophe HOGARD donne pouvoir à Bénédicte GARDIN
Jean-Louis LAUNAY donne pouvoir à Valérie VERDON
Angélique RICHARD donne pouvoir à Odile PINEAU
Sabine LOIZEAU donne pouvoir à Jean-Michel LUMEAU
Christelle BOURMAULT donne pouvoir à Laydie PASQUIER
Alain CHENOIR - Elodie BRANGER - Marie-Françoise RAUTURIER

Nombre d'administrateurs en exercice : 23

Nombre d'administrateurs présents : 14 à la délibération 01 – 15 à partir de la délibération 02

Nombre d'administrateurs votants : 19 à la délibération 01 – 20 à partir de la délibération 02

Secrétaire de séance : Florence DE CHABOT

• 05 – DECISION MODIFICATIVE N°1 – Odile PINEAU

M. le Président expose au Conseil d'Administration que certains crédits prévus au budget 2023 doivent donner lieu à un ajustement. Il est donc nécessaire d'effectuer des virements de crédits et ouvertures de crédits complémentaires.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 1612-11,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n° 04 du Conseil d'Administration du 23 mars 2023 relative à l'adoption du budget primitif 2023,

Madame la Présidente propose au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- approuver le projet de décision modificative n° 1 de l'exercice 2023 comme suit,



BUDGET CIAS Section de fonctionnement

Imputation		OBJET	Montant
Fonction	Nature		
Dépenses			
5234	60623	ALIMENTATION EPICERIE SOLIDAIRE	1 000,00
5234	60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT EPICERIE SOLIDAIRE	800,00
Sous-total mouvements réels			1 800,00
01	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	100 000,00
Sous-total mouvements d'ordre			100 000,00
Total Dépenses			101 800,00
Recettes			
02	7475	SUBVENTION CCPH	100 000,00
01	7713	DONS	1 800,00
Sous-total mouvements réels			101 800,00
Total Recettes			101 800,00

Section d'investissement

Imputation		OBJET	Montant
Fonction	Nature		
Dépenses			
02	2184	MOBILIER MAISON DES INTERNES RUE DU TOURNIQUET	13 000,00
02	2313	TRAVAUX MAISON DES INTERNES RUE DU TOURNIQUET	87 000,00
Sous-total mouvements réels			100 000,00
Total Dépenses			100 000,00
Recettes			
01	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	100 000,00
Sous-total mouvements d'ordre			100 000,00
Total Recettes			100 000,00

Après en avoir délibéré et par vote à main levée, le Conseil d'Administration adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Florence DE CHABOT,
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,
Bénédicte GARDIN,
Vice-Présidente



Publié électroniquement le : 29 JUIN 2023
 Transmis en Préfecture le : 29 JUIN 2023

